



FlexIP®-67-L

NOTICE D'UTILISATION

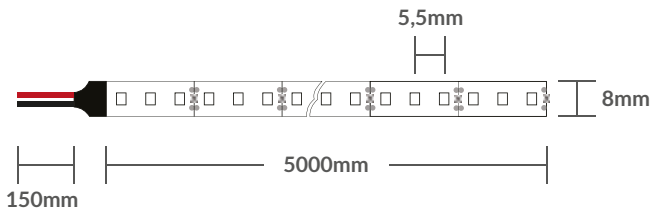


	COULEUR	TYPE DE LED	PUISSANCE W/ml	FLUX LUMINEUX Lm/ml	CONDITIONNEMENT
LR3528RS120WW	Blanc Chaud 3000°K	SMD 3528 120 LED/ML	8	528	Bobine de 5ML
LR3528RS120R	Rouge 625nm	SMD 3528 120 LED/ML	9.6	255	Bobine de 5ML
LR3528RS120A	Ambre 595nm	SMD 3528 120 LED/ML	9.6	194	Bobine de 5ML
LR3528RS120B	Bleu 470nm	SMD 3528 120 LED/ML	8	106	Bobine de 5ML
LR3528RS120G	Vert 525nm	SMD 3528 120 LED/ML	8	384	Bobine de 5ML

Température de fonctionnement -25°C / +60°C Température de stockage -25°C / +70°C

FlexIP®-67-L

DIMENSIONS



INSTALLATION

- ① Déterminer la longueur nécessaire de FlexIP®-67-L en fonction de la distance à la face ou au mur.

FlexIP®-67-L	DISTANCE À LA FACE PLEXI (mm)				
	35	50	80	100	120
ENTRAXE LIGNES (mm)	40	60	80	100	120

- ② Déterminer la puissance totale nécessaire à l'installation.

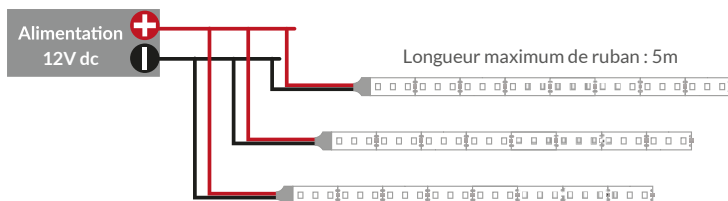


Alimentation 12 V Dc	Puissance de 8 W/m de ruban				
Réf.	ALIM30RS12	ALIM60RS12	ALIM100RS12	ALIM150RS12	ALIM200RS12
Nombre de ML	3	6	10	15	20

- ③ Raccorder les rubans

⚠ Ne jamais rallonger les séries de rubans LED : 5m maximum.

⚠ Ne jamais relier les séries entre elles.



- ④ Raccorder l'alimentation et les accessoires à l'installation selon le plan de câblage affiché sur le site Smartlight : www.smartlight-eu.com
Rubrique « Guide de la led : choix et installation ».

ACCESSOIRES (non fournis)

Connecteurs rapides
Réf. CN-A8



Profils en aluminium
Réf. AL13-DIF



- ⑤ • Toutes réalisations utilisant des produits leds devra respecter la **Norme XP C 61-551** issue des règles de l'art de la profession sur la fabrication des enseignes et de la signalétique lumineuse et non lumineuse (norme disponible sur le site AFNOR), en plus des recommandations du fournisseur.
- Les rubans leds sont prévues pour être installées à l'intérieur d'une enseigne. Ne pas les installer au contact direct des intempéries (pluie, gel UV...).
 - Prendre toutes les précautions d'usages lors d'une installation en milieu salin (bord de mer ou autre) du fait d'un environnement très corrosif.
 - Comme tout appareillage électrique, les leds dégagent de la chaleur. Le rayonnement solaire vient également participer à la montée en température de ceux-ci. Veillez à ce que cette énergie puisse être évacuée correctement. Exposés à des températures non conformes, les produits voient leur vieillissement s'accroître. Ce qui se traduit par une baisse de la luminosité, une modification de la couleur ou une extinction des leds.
- ⑥ Il est impératif d'ajouter des points de colle sur les produits adhésifs des produits leds pour plus de sécurité.
- ⑦ Toutes les réalisations équipées de nos produits (modules leds, rubans leds...) doivent être contrôlées avant leur installation : intensité, colorimétrie...
- ⑧ Nos leds ont une durée de vie optimale et acceptable estimée par rapport à son utilisation de 12 000 à 15 000 heures*.
- En fonction de la couleur, de la qualité, de l'utilisation qui en est faite, de l'exposition ou non au soleil, à la chaleur et/ou aux intempéries aussi qu'aux éléments extérieurs, cette durée peut-être fortement réduite.
- Votre led continuera de fonctionner mais sa puissance lumineuse et/ou sa colorimétrie pourront être altérées et commenceront à être perceptibles à l'œil.
- Au-delà de cette durée de vie et des conditions d'utilisation, la garantie ne sera pas applicable pour la baisse d'intensité lumineuse et de colorimétrie.
- *Durée de vie indicative de l'intensité lumineuse et colorimétrique maximale de la diode. Au-delà, altération significative de la perception de l'intensité lumineuse.
- ⑨ Nous vous recommandons de fabriquer vos enseignes de manière à protéger les rubans leds :
- D'un contact répété et/ou important avec les éléments extérieurs.
 - D'une immersion.
- Comme vous le feriez avec tout autre produit électrique.

GARANTIES SMARTLIGHT

Les garanties SMARTLIGHT sont applicables, seulement si les conditions générales de vente sont respectées.

Dans le cadre des garanties SMARTLIGHT, toute déclaration de défectuosité doit être obligatoirement adressée avec les documents réclamés, à notre SAV à l'adresse e-mail : sav@smartlight-eu.com.

Si des produits Smartlight sont installés avec des produits de marque concurrente sur une même installation et/ou des alimentations autres que Smartlight, notre responsabilité est limitée au remplacement des pièces reconnues défectueuses par notre SAV.

La société BISNEX SMARTLIGHT se réserve le droit de faire une expertise sur site (matériel non démonté) pour recherche de responsabilité avant toute indemnisation ou changement de matériel.

Le non-respect des principes d'utilisation, d'implantation, de raccordement et des autres recommandations entrainera l'annulation de la garantie appliquée aux produits utilisés. Smartlight ne pourra être tenue responsable.